



MAIRIE DE  
**GRAMBOIS**

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016 A 19H00**

**Procès-verbal de séance du 27 octobre 2016**

Le procès-verbal est approuvé l'unanimité.

**SAFER : prix de vente des parcelles**

Le Maire rappelle la promesse unilatérale d'achat des parcelles de bois au quartier de Valbonnette d'une superficie totale de 27ha 21a 90ca.

Le prix de vente est fixé à 21 000 €, incluant ainsi la répercussion des frais de notaire.

Accord à l'unanimité.

**Prix de vente parcelle n°15 du lotissement Barraban**

Compte tenu des contraintes techniques liées à cette parcelle, il propose de minorer le prix de 6000 € le passant ainsi à 112 000 €.

Accord à l'unanimité.

**Modification des statuts CôtéLub**

Le Maire expose au conseil municipal que pour la prise en compte de l'intégration des communes de Cadenet et Cucuron au sein de la communauté de communes et des modifications des compétences de l'intercommunalité selon la loi Notre, il y a lieu d'accepter la modification des statuts de CoteLub. Accepté à l'unanimité.

**Attribution chèques CADO**

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de donner au personnel communal, des chèques CADO à l'occasion des fêtes de fin d'année. Accepté à l'unanimité.

**Périmètre du Hameau « Moulin du Pas »**

Le Maire expose au conseil municipal que pour des raisons de sécurité, le conseil départemental de Vaucluse a proposé d'étendre le périmètre du « Hameau du Moulin du Pas ». Cette extension donne la possibilité de limiter la vitesse sur toute la zone à 50 km/h ainsi que l'aménagement de passages protégés pour les piétons.

Dès réception des documents définitifs le conseil municipal les validera.

**Plan de financement groupe scolaire**

Le maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu régulièrement de revoir le plan de financement du projet de groupe scolaire car les réponses pour les demandes de subvention arrivent au fur et à mesure et qu'il y a lieu de procéder à des réajustements.

Le maire demande également l'autorisation au conseil municipal de déposer des nouveaux dossiers de subventions auprès des instances départementales, régionales et auprès des services de l'Etat.

Accordé à la majorité. 2 CONTRE - 12 POUR

**Assurance statutaire**

Le maire expose au conseil municipal la nécessité de revoir les contrats d'assurance en matière des risques statutaires du personnel communal. Le CDG de Vaucluse propose aux collectivités une solution qui permettrait de réaliser une économie substantielle.

Accepté à l'unanimité.

### **Budget annexe – Lotissement décisions modificatives**

Le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des réajustements budgétaires sur le budget communal ainsi que sur le budget annexe  
Accepté à l'unanimité.

### **Centre de gestion – adhésion au service hygiène et sécurité**

Le maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la prévention santé et de la sécurité au travail pour les employés, il y a lieu d'adhérer au service dont dispose le Centre de Gestion 84. Accord à l'unanimité.

### **Informations diverses**

- Point sur les travaux réalisés au Chemin du Thor – Busages terminés.
- Travaux sur le réseau pluvial au Chemin de Fontsaussé prévus. Réalisation janvier 2017.
- Canal de Provence – Quelques propriétaires n'ont pas encore donné leur accord. La programmation des travaux prévue au printemps 2017.
- Voisins Vigilants – Convention passée. Réunion publique en prévision pour le début 2017.
- Point sur les migrants : pas de problème majeur. Neuf sont déjà partis au Royaume-Uni.

**La séance est levée à 20h00.**